

## Héron garde-boeufs, *Bubulcus ibis* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Ciconiiformes, Ardéidés

### Description de l'espèce

Petit héron observé souvent près du bétail. Peu farouche, il s'observe de près permettant une détermination aisée. L'oiseau paraît trapu, bas sur pattes avec un cou large et court. La tête ronde aux joues gonflées et le menton bombé prolongé par un bec court et épais lui confèrent une expression singulière. Au printemps, le blanc immaculé du plumage de l'adulte est interrompu par la crête érectile roux orangé couvrant la tête et la nuque, et par de longues plumes effilées roux orangé à brunâtre rosé situées sur le dos et le haut de la poitrine. Le bec habituellement jaune, devient orangé à rouge écarlate, en particulier juste avant la ponte. A cette même époque, les jambes grises en hiver se colorent en rose, en jaune, puis en rouge écarlate.

L'espèce ne présente pas de dimorphisme sexuel marqué.

Le Héron garde-bœufs présente un plumage entièrement blanc en période internuptiale, chez l'immaturo et chez le jeune.

La mue complète de l'adulte intervient entre juillet et novembre. Chez les jeunes, les mues partielles se déroulent en automne, puis de mars à juillet.

En vol, les ailes courtes et arrondies permettent des battements rapides.

Le Héron garde-bœufs est quasiment silencieux en période hivernale et sur les lieux d'alimentation. Ce n'est que dans les colonies de reproduction ou dans les dortoirs qu'il se manifeste bruyamment. Au cours de la reproduction, le concert s'intensifie par les caquètements des jeunes au nid ([bg24] ; JCR, CD1/pl.23).

Longueur totale : 45-52 cm. Poids : entre 300 et 475 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

Le Héron garde-bœufs peut être confondu en vol à une certaine distance avec deux autres petits hérons de taille presque identique. Il s'agit de l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) et du Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*). L'Aigrette garzette se distingue par la silhouette plus grande, plus svelte avec un bec long et noir. Quant au Crabier chevelu, il se reconnaît par la taille légèrement inférieure et au contraste que produit le blanc des ailes avec le brun du dos. Une troisième espèce peut éventuellement prêter à confusion. Il s'agit de la Grande Aigrette (*Ardea alba*), totalement blanche, dont la taille atteint le double de celle du gardeboeufs.

### Répartition géographique

La sous-espèce nominale *B. i. ibis* niche actuellement dans le sud de l'Europe, en Afrique, dans le sud-ouest asiatique et en Amérique du Nord et du Sud.

En France, sa répartition concerne la quasi-totalité des zones humides de la façade atlantique, ainsi que la Somme [6], la Dombes, le Lac du Der, les bassins de la Loire (Brenne), de l'Allier, la Vallée de la Garonne, l'Ardèche, le Puy de Dôme et le littoral méditerranéen (Camargue, Aude et Hérault).

Les populations européennes sont partiellement sédentaires, se distribuant en hiver jusqu'en Afrique du nord.

L'hivernage de cette espèce en France a commencé au début des années 1970, principalement localisé sur le pourtour méditerranéen et les côtes atlantiques.

### Biologie

#### Ecologie

En France, le Héron garde-bœufs fréquente de préférence les régions d'étangs, les marais doux, plus rarement saumâtres, les vallées alluviales riches en pâturages et en troupeaux. Il recherche également pour se nourrir des milieux plus secs, voire arides, à condition qu'ils soient parcourus par du bétail.

Le site alimentaire optimum est composé d'une prairie sèche ou humide de structure végétale hétérogène pâturée par des bovins ou des chevaux, la strate herbacée n'excédant pas 40 à 50 cm. L'association avec le bétail n'est cependant pas systématique. Il fréquente aussi les bordures de fossés, de canaux, d'étangs, les rizières, les décharges et, lorsque les conditions hivernales sont difficiles, les abords des exploitations agricoles, s'aventurant jusqu'à l'intérieur des stabulations.

### Comportements

Généralement sédentaire dans le Midi et sur la côte Atlantique, le Gardeboeufs peut fréquenter les sites de nidification dès le mois de mars.

A la fin du mois de juillet, alors que de nombreux nicheurs tardifs sont encore occupés à élever leurs nichées, les Hérons gardeboeufs se rassemblent en dortoirs au sein même des sites de reproduction ou à proximité de ceux-ci. En Charente-Maritime, par exemple, 1 400 oiseaux ont été comptés dans un dortoir et 590 oiseaux dans un second en août 2000 [CAUPENNE, données inédites]. Dans plusieurs départements de la côte Atlantique et surtout dans la

région méditerranéenne où un grand nombre d'oiseaux sont sédentaires, ces dortoirs sont visibles pendant toute la période hivernale, bien que moins densément peuplés lors des périodes de froid intense. Dans les dortoirs de Grande-Camargue et du Plan-du-Bourg (Bouches-du-Rhône), par exemple, 5 500 oiseaux ont été dénombrés en janvier 1998 [HAFNER, LUCCHESI, KAYSER, données inédites].

### Reproduction et dynamique de population

L'espèce, très sociable, s'installe pour se reproduire dans des colonies de hérons arboricoles, notamment avec l'Aigrette garzette ou localement (surtout en Midi-Pyrénées) avec le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*). Après les parades et la formation des couples, le nid de faible dimension (20-30 cm) est construit d'avril à fin juin, voire en juillet, dans une multitude d'essences (chênes, saules, aubépines, aulnes, peupliers, conifères, etc.). Il est situé généralement entre deux et huit mètres de hauteur, mais certaines colonies charentaises abritent des nids situés jusqu'à 15 m dans des chênes. Dans les héronnières les plus denses où le nombre de couples nicheurs se compte par centaines, les nids sont très proches les uns des autres.

La ponte comprend habituellement trois à quatre œufs (extrêmes deux à six) qui sont couvés pendant 21 à 24 jours par les deux sexes.

A l'âge de trois à quatre semaines, les jeunes explorent spontanément les alentours du nid et l'envol intervient à 40-50 jours. Certains couples élèvent deux nichées, situant les derniers vols à la mi-octobre.

La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de deux ans, mais certains oiseaux se reproduisent à un peu plus d'un an.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 18 ans [bg59].

### Régime alimentaire

Le Héron garde-bœufs consomme une grande variété de proies. Il chasse toutes espèces d'invertébrés dérangés par le bétail qui pâture. L'essentiel de son régime alimentaire est constitué d'amphibiens et d'insectes, surtout des orthoptères, moins fréquemment des coléoptères, des diptères, des lépidoptères, etc. En hiver, il modifie son régime au profit des lombrics, des arachnides, des micromammifères ou encore des reptiles et des insectes. On l'observe également exploitant les dépôts d'ordures.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1150\*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1330 - Prés-salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritima*) (Cor. 15.3)

1410 - Prés-salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor. 15.5)

2190 - Dépressions humides intradunales (Cor. 16.31 à 16.35)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 et 22.42))

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* et du *Bidention* (Cor. 24.52)

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (Cor. 24.53)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

91E0\*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.3, 44.2 et 44.13)

92A0 - Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Cor. 44.141 et 44.6)

92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux (*Nerio-Tamaricetea* et *Securinegion tinctoriae*) (Cor. 44.81 à 44.84)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne, à l'Annexe III de la Convention de Washington, à l'annexe C1 du règlement CEE/CITES et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations du sud-ouest de l'Europe et du nord-ouest de l'Afrique).

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La majorité des colonies sont situées dans des sites désignés en ZPS.

Un nombre restreint de colonies se situent dans des espaces protégés en réserves naturelles, les plus connues étant la Camargue, le Lac de Grand Lieu (Loire-Atlantique), le Teich (Gironde) et Combounet-sur-le-Sor (Tarn). D'autres sites font l'objet de mesures de protection par des arrêtés de protection de biotope ou des réserves naturelles volontaires.

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le Héron garde-boeufs n'est pas considéré comme menacé en Europe [bg2].

En France, il n'apparaît pas dans les listes des espèces menacées, cependant, compte tenu de son confinement – les colonies sont concentrées dans une vingtaine de sites – il figure parmi les espèces "A surveiller" [bg53]. En 2000, l'effectif nicheur français, fort de 6 800 à 7 800 couples, représentait 7 à 8% de la population nicheuse d'Europe, estimée à 88 000-95 000 couples [bg4].

Comme tous les ardéidés arboricoles, le Héron garde-boeufs fait l'objet de recensements nationaux depuis une trentaine d'années. Les résultats successifs montrent une évolution positive des effectifs nicheurs et de la distribution.

D'origine indo-africaine, ce héron n'occupait en Europe que le sud de la péninsule ibérique au début du XXe siècle. Doué d'une extraordinaire faculté expansionniste, il atteignait dès 1950 les continents américain et sud-américain. Ce n'est qu'à la fin des années 1950, que des individus provenant des zones de reproduction d'Extrémadure, et d'Andalousie en Espagne, et de l'estuaire du Tage au Portugal, colonisèrent le sud de la France, où le premier cas de reproduction réussi fut constaté en Camargue en 1969 [2]. De 1970 à 1980, la Camargue était le seul site de nidification en France avec des effectifs modestes. Les années suivantes, la population camarguaise a augmenté significativement, pour atteindre un maximum de 468 couples en 1982, puis s'effondra brutalement suite à l'hiver froid de 1984-1985, pour stagner autour de 70 à 80 couples jusqu'en 1987 [bg53]. A la même période, une première colonisation se produisit sur la façade atlantique, avec un total de 19 couples comptés en 1984. L'espèce s'installa également dans le département de l'Ain avec un couple [4]. Cette colonisation fut stoppée par l'hiver froid de 1984-1985. Il faut attendre 1989, puis surtout 1992, pour assister à une nouvelle invasion d'une ampleur sans précédent qui permit au Garde-boeufs de s'installer dans plusieurs régions [4]. Le recensement de 1994 a mis en évidence un effectif de 56 couples sur dix sites pour la façade atlantique, 247 couples sur 12 sites à l'intérieur du pays, dont 130 dans l'Ain et 1 955 couples pour le littoral méditerranéen [3].

La Camargue demeure le principal bastion de l'espèce, avec un effectif pourtant très variable. Il comptait 1 872 couples en 1994 (83,5% du total français) et progressait à 3 575 nids en 1996 [3] et jusqu'à 5 700 en 2000, puis un peu plus de 5 000 couples en 2001 [7].

En Charente-Maritime, la progression de l'effectif nicheur est également remarquable. De 14 nids recensés en 1994, l'effectif atteignait 416 couples en 2000 [1]. Au niveau national, l'accroissement a aussi montré une augmentation spectaculaire : de 372 couples comptés en 1984, la population est passée à 2 294 couples en 1994 [3] et à près de 7 000 couples ces dernières années [bg39-non publié]. L'explosion démographique que connaît la France depuis 1992 pourrait être due à l'arrivée de migrants de la péninsule ibérique fuyant la sécheresse et les sites saturés par une densité élevée d'oiseaux [4].

La progression des effectifs hivernants dénombrés à la mi-janvier est également considérable, passant de quelques centaines d'individus au début des années 1990, à 2 300 individus en 1998, 3 000 en 2000, puis plus de 6 000 en 2001. Les vagues de froid des hivers 2001-2002 et 2002-2003 ont entraîné une réduction drastique des effectifs hivernant, soit respectivement 1 388 et 3 054 individus [bg40-non publié].

## Menaces potentielles

La dynamique de la population française de hérons garde-boeufs, actuellement largement sédentarisée, dépend fortement des conditions climatiques hivernales. Tous les déclinés observés lors de phases de fluctuations ont fait suite à des vagues de froid.

Le drainage, la conversion des prairies humides en cultures et la réduction de l'élevage constituent des menaces qui entraînent une dégradation de la qualité des milieux d'alimentation sur des surfaces considérables. Cette diminution actuelle ou prévisible des surfaces de prairies pâturées, constitue une menace qui peut freiner l'expansion de l'espèce, puisqu'elle dépend largement de la présence du bétail pour s'alimenter.

Localement, les dérangements humains dans les colonies et les coupes réalisées en pleine période de reproduction dans les bois traditionnellement utilisés par les ardéidés représentent également des menaces réelles, entraînant des abandons

## Propositions de gestion

En Charente-Maritime, les colonies les plus importantes sont maintenant situées dans des ZPS qui incluent les boisements périphériques des marais. Les préconisations de gestion doivent y prévoir des coupes de dimensions modestes, évitant les opérations sylvicoles entre mars et août.

Le maintien de la population française de hérons gardeboeufs passe aussi par la conservation de vastes zones de prairies naturelles pâturées notamment par des bovins.

Des mesures agri-environnementales appliquées sur le long terme visant spécifiquement la conservation des prairies naturelles pâturées des marais atlantiques et méditerranéens constituent des outils adaptés au maintien de grandes surfaces enherbées à caractère naturel.

## Etudes et recherches à développer

Dans le cadre des dénombrements des colonies d'ardéidés coordonnés par le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Université de Rennes, le recensement de la population nationale de Hérons gardeboeufs doit être poursuivi au moins tous les cinq ans. L'espèce bien étudiée en Camargue par la Station biologique de la Tour du Valat depuis de nombreuses années, pourrait faire l'objet de travaux identiques sur la façade atlantique, en particulier sur la biologie de reproduction et l'écologie alimentaire.

Le Héron garde-bœuf fait l'objet d'études sanitaires en Camargue sur les modes de transmission du virus « West Nile » entre les ardéidés et le bétail [5].

## Bibliographie

1. CAUPENNE, M. (2000).- *Recensement des colonies de hérons arboricoles nicheurs de Charente-Maritime en 2000*. Ligue pour la Protection des Oiseaux, Rochefort. 24 p.
2. HAFNER, H. (1975).- Sur l'évolution récente des effectifs reproducteurs de quatre espèces de Hérons de Camargue. *Ardeola* **21**: 819-825.
3. MARION, L. (1997).- *Inventaire national des héronnières de France (1994) : Héron cendré, Héron bihoreau, Héron garde-bœufs, Héron crabier, Héron pourpré, Aigrette garzette*. MNHN et Université de Rennes, Paris. 119 p.
4. MARION, L., BRUGIERE, D. & GRISSER, P. (1993).- Invasion de Hérons gardeboeufs, *Bulbucus ibis* nicheurs en France en 1992. *Alauda* **61**: 129-136.
5. RAPPOLE, J.H., DERRICKSON, S.R. & HUBÁLEK, Z. (2000).- Migratory Birds and Spread of West Nile Virus in the Western Hemisphere. *Emerging Infectious Diseases* **6**(4): 319-328.
6. SUEUR, F. (1993).- Premier cas de nidification du Héron gardeboeufs dans le Marquenterre. *Alauda* **61**: 195-196.
7. TOUR-DU-VALAT (2004).- <http://www.tourduvalat.org>.